

Houtain-saint-Siméon



Promenade
"Des Chapeliers"
5 km

COMMUNE D'OUPEYE



PROMENADE "Des Chapeliers"

Balisage : rectangle bleu

Sens : Anti - horaire

Distance : 5 km. Durée : 1h15

Départ :

Rue de la station

HOUTAIN-SAINT-SIMEON



Houtain Saint-Siméon : Houtain provient de l'ancien allemand holt-heim, qui signifie maison en bois. Holthem en 976, Holtain en 1044... L'industrie de la paille trouve son origine dans la vallée du Geer et remonte au XIVe siècle. Aussi dès le XVe siècle, les habitants de Houtain adoptent l'art de travailler la paille, où très vite ils excellent. Les chapeliers vont alors exporter leur savoir vers la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Angleterre pour y construire des usines. Ensuite, de nouvelles portes se sont ouvertes vers les Etats-Unis, mais pour des raisons d'ordre sentimental et d'attachement à leur terroir, les chapeliers refuseront de traverser l'Atlantique... Le caractère national et la qualité artisanale seront soigneusement conservés (documentation Ets Guinotte et Troquet). La renommée de Houtain Saint-Siméon a été faite par ses tchap'lis (chapeliers).

Le plus beau fleuron des chapeliers est sans nul doute le canotier, dont l'un des clients les plus fidèles n'était autre que le célèbre et très populaire Maurice Chevalier.

En 1896, on dénombrait 206 petites entreprises, principalement familiales. L'exercice de cet art offrait du travail à plus de 300 personnes. Malheureusement, la grande guerre mit fin à cette activité. Les « tresses » étrangères affluèrent alors à bon compte, et la plupart des chapeliers, pour survivre, durent abandonner le meilleur d'eux-mêmes. Après une petite incursion dans le village, le promeneur au départ de l'ancienne station vicinale empruntera le Chemin de Roclenge (Vôye di Roclindje), asphalté au départ, mais se terminant en chemin agricole. Au début de la zone cultivée, vous apercevrez une fraiseriaie.

1° LA FRAISERAIE



Deux variétés de fraises sont cultivées sur ces parcelles : l'une que l'on trouve généralement sur les présentoirs des magasins et l'autre, pour l'amateur d'un goût plus prononcé.

Lors de votre passage (en saison), vous pouvez constater que d'autres petits fruits tels que groseilles rouges et framboises sont cultivés sous abri.

Poursuivant votre chemin, vous atteignez un tilleul isolé; c'est l'arbre Patroté.

2° ARBRE PATROTE



Parmi les principales légendes à l'origine de sa dénomination, nous vous livrons les plus fréquemment citées :

- On raconte que Napoléon Bonaparte passa ses troupes en revue sous ce tilleul en les faisant défiler au pas trotté

• Plus vraisemblablement, on raconte qu'avant d'attaquer la ville de Maastricht, Napoléon aurait campé à Houtain et, qu'en souvenir de son passage, les habitants auraient planté un tilleul à cet endroit. L'arbre fut détruit par la foudre au cours d'un violent orage au mois d'août 1930. Cependant, pour entretenir le mythe, les citoyens en ont immédiatement replanté un autre. Itinéraire faisant, le randonneur découvre, selon les années, une culture de courges.

3° CULTURE DE COURGES



Plusieurs variétés de courges (en saison) sont cultivées sur les terrains qui vous entourent.

C'est la fête d'Halloween provenant d'Angleterre et des Etats-Unis, qui fut à l'origine de cette culture.

Halloween : Jadis, dans nos régions - les plus de soixante ans s'en souviennent - on creusait la betterave pour lui donner la forme d'une tête humaine et à l'intérieur de celle-ci, on disposait une bougie. La betterave, ainsi transformée et éclairée de l'intérieur, était montée au sommet d'un bâton, celui-ci était ensuite entouré d'un drap blanc. Et la nuit venue, on parcourait les rues du village pour effrayer les passants... plutôt complices. Cette tradition très ancienne émigra vers les E.-U. avec les colons européens, irlandais principalement.

A présent, cette fête qui se répand avec succès, nous revient avec... le label américain. Et pourquoi pas Wallonween, se demandait récemment un éditorialiste ?

Quand on a commencé à célébrer Halloween, c'était encore la betterave qui était utilisée. Mais on s'aperçut très vite de la plus grande malléabilité du potiron, ce qui lui permit de détrôner la betterave. Notons encore que cette courge est comestible afin d'éviter tout risque d'accident.

D'autres courges sont également cultivées comme le potimarron, le giraumont ou encore le butternut ; ces variétés étant essentiellement produites pour la consommation.

En retournant vers le village, vous passez devant l'église Saint-Siméon.

4° EGLISE SAINT - SIMEON



Jadis, simple chapelle, cet édifice en briques rouges fut reconstruit en 1873. La tour, relativement élevée pour une église de village, semble être celle d'un château qui se trouvait à cet emplacement.

Un élément qui viendrait étayer cette hypothèse, serait la mise à jour de souterrains qui trouvent leur origine sous le porche de l'église, et qui servaient de sorties de secours dans les campagnes de Bassenge et de Heure-Le-Romain.

Poursuivant son chemin, le promeneur aperçoit de nombreux tilleuls,

remarquables par leur taille et leur diamètre. Il entre ensuite dans le tracé de l'ancienne ligne du tram vicinal.

5° ANCIENNE LIGNE DE TRAM



Cette ligne devait relier Genk à Liège ; le 23 mai 1910, la première ligne fut ouverte, reliant Genk à Bassenge via Riemst. Le prix du voyage s'élevait entre 10 et 15 centimes selon le trajet.

Moins d'un an plus tard, le 8 mars 1911, la ligne fut prolongée jusqu'à Liers via Houtain Saint-Siméon, afin d'y acheminer les betteraves du plateau limbourgeois vers la sucrerie.

C'est à partir de Houtain qu'un nouveau tronçon va être réalisé jusqu'à Herstal, afin de permettre aux ouvriers limbourgeois de gagner les nombreux charbonnages liégeois et les industries mosanes. Mais cette ligne est à peine ouverte qu'éclate la Grande Guerre. Les Allemands n'hésitent pas à démonter certains tronçons pour s'en servir ailleurs.

Après 1918, la ligne reconstruite connut jusque dans les années cinquante une grande activité, puis peu à peu désactivée, elle s'éteignit le 30 juin 1959, jour du dernier voyage Riemst-Bassenge-Houtain.

Aujourd'hui, la nature a repris ses droits et on y trouve principalement des robiniers faux-acacias, châtaigniers, frênes, hêtres, néfliers, et bien d'autres essences végétales. Admirez au passage le très beau panorama de la vallée de la Meuse.



Cette ancienne ligne de tram vous amènera finalement à votre point de départ, en passant par le lieu-dit Al Tombe.

Vous ferez alors face à l'Arbre du Trentenaire planté en 1975 et au panneau didactique de la Gare du tram.

EN CAS D'URGENCE :

Service de police : 101

Service d'urgence : 112 via GSM/mobile

Médecin de garde : renseignements au 1307

Pharmacie de garde : 0900-10.500

ou www.pharmacie.be

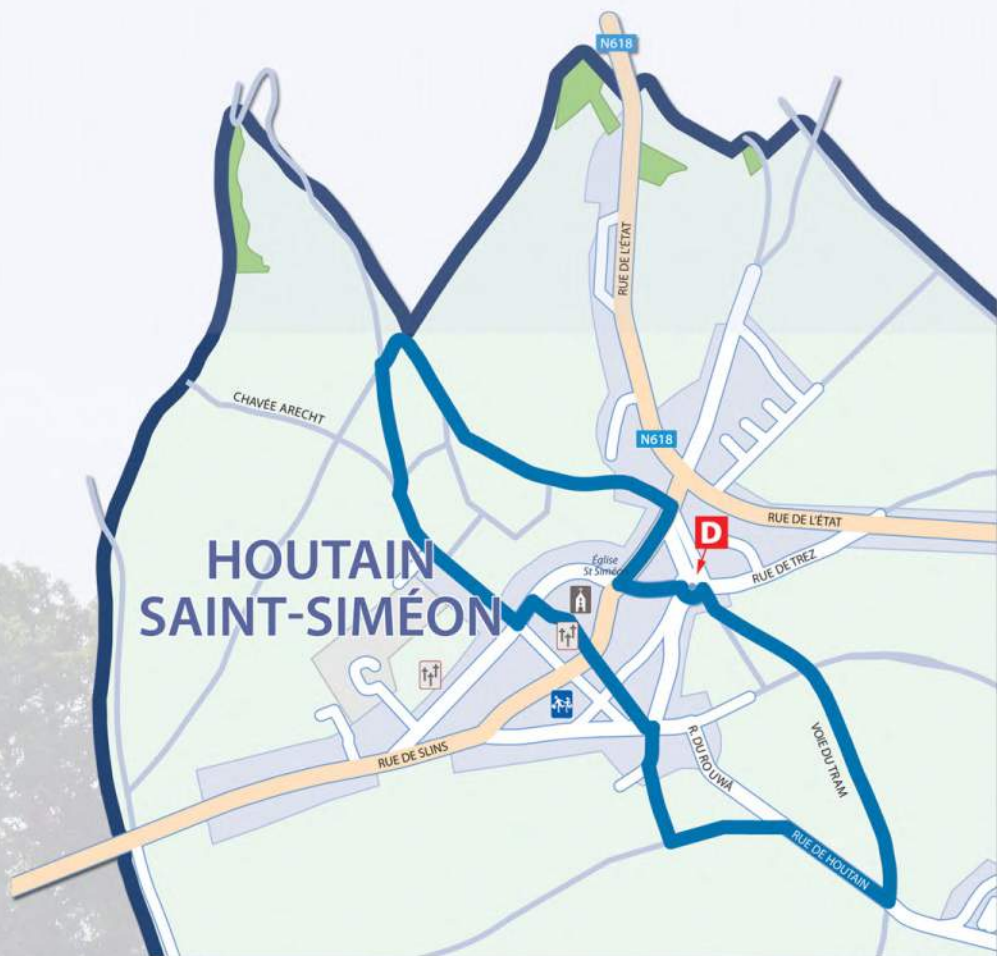
Vétérinaire de garde : 0900-10.318

**Remerciements à Commission Sentiers, Nature
et petit Patrimoine de la commune d'Oupeye**

ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUPEYE

Rue des Ecoles , 4 - 4684 Haccourt

Tél : 0032(4)267.06.00



CHARTRE DES PROMENEURS

La marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux.

Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux :

prenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de déchets, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.

Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.

AVERTISSEMENT

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls.

Ni l'Administration communale d'Oupeye, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenues responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.